

Communications écrites

Solidarité et liberté au moyen de l'allocation de base ?

▪ FION MEIER

Le 5 juin on votera en Suisse sur l'introduction d'une allocation de base inconditionnelle. De nombreux préconisateurs de l'allocation de base inconditionnelle la voit comme un pas nécessaire pour créer plus d'espace à la solidarité et à la liberté. Deux arguments contre.

« *La libération de la Suisse* »¹ — tel est le titre, écrit en lettres d'or sur un fond éclatant de blancheur, d'un petit livre qui veut montrer à la Suisse le chemin d'un avenir meilleur. Le mot de ralliement de cet ouvrage a la teneur suivante : Allocation inconditionnelle de base : Chacun doit, sans condition, recevoir une revenu payé par l'État. Celui-ci doit lui permettre une vie dans la dignité, sans qu'il ait besoin de travailler. Chacun serait libre, de ce fait, de se livrer à une activité correspondant à son intériorité la plus profonde. Sur cette base se développerait une vie culturelle libre et vivante, l'intérêt porté à son semblable grandirait et il en naîtrait une communauté solidaire. Une démocratie suisse authentiquement vécue comme telle, dans laquelle, à la manière de Guillaume Tell — le lutteur suisse pour la liberté — on se fût libéré enfin du joug de la contrainte laborieuse. Nous l'eussions enfin réalisée ! — Ainsi pour le moins, le message délivré par ce livret redonne aussi la manière de voir de beaucoup de partisans de cette allocation de base.

Une sortie de la passivité ?

Aucun problème, plus de solidarité et plus de liberté sont des idéaux dignes d'une ardente aspiration. Malgré tout progrès dans le domaine des sciences de la nature et de la technique, notre société a encore vraiment beaucoup à apprendre à cet égard. Les impulsions éthiques des époques antérieures ont perdu leur efficacité. De nombreux êtres humains ont développé un narcissisme qui prend, dans certaines circonstances, des traits autistiques. On s'intéresse principalement à soi-même, à son apparence, à ses sentiments et représentations. De moins en moins les besoins de nos semblables sont pris en compte. Une évolution qui, tout particulièrement au jour d'aujourd'hui, est soutenue par une notion largement répandue que l'économie fonctionne au mieux si chacun n'a soin que de lui-même.

En outre, il n'existe aujourd'hui dans notre société, marquée par la révolution industrielle et les marchés financiers, que très peu d'espace pour faire valoir réellement l'élément individuel [humainement créateur, *ndt*]. La plus grande partie du travail est mécanique et monotone et, au moyen de l'élargissement constant des marchés financiers, l'espace de liberté de l'entrepreneur se réduit toujours plus. Celui-ci doit de plus en plus adapter les pures revendications de gain aux marchés financiers et peut de moins en moins suivre ses propres intuitions. La conséquence en est qu'aussi bien les ouvriers [ou « travailleurs ! » au sens de George Marchais, *ndt*] que l'entrepreneur, perdent désormais leurs initiatives propres et ne font que ce que le système exige finalement d'eux.

Passivité et narcissisme : il n'est pas exagéré de considérer ces deux traits de caractère comme fondamentaux à notre société actuelle. L'allocation de base promet d'offrir ici une issue à ce problème : du fait de promettre à tous les êtres humains une allocation inconditionnelle de base, nous apprenons alors aussi à penser aux autres et à être solidaires. Du fait que nous avons tous un revenu assuré, la possibilité nous est d'abord principalement donnée de sortir de la passivité et de nous exercer nous-même à l'usage de la liberté (et de l'auto-responsabilité qui lui est associée). À cette manière de voir les choses on rétorquera ici par deux fois : NON !

¹ Christian Müller, Daniel Straub : « *La libération de la Suisse* », Limmat Verlag 2012.

La solidarité, on doit l'exercer

Premièrement. La solidarité ne se laisse pas prescrire par la loi. Elle doit être sans cesse à nouveau voulue individuellement. Elle se distingue du fait qu'elle prend en compte, outre les siens propres, les besoins d'autrui. Par exemple : si quelqu'un ne prend en compte, lors de l'achat d'un produit, que de ses besoins propres, il paye le prix le plus bas possible. Il agit alors en égoïste et donne le moins possible au producteur ce dont celui-ci a besoin pour mener une vie digne. Pourtant si l'acheteur reconnaît la situation de dépendance dans laquelle le producteur se trouve vis-à-vis de l'acheteur et se propose, à cause de cela, de veiller à chacun de ses achats à payer un prix tel qu'il permette au producteur de vivre dans la dignité, jusqu'à ce que celui-ci ait fabriqué le prochain produit à vendre, il abandonne alors sa vision égoïste. À côté de ses besoins propres, il perçoit en même temps ceux du producteur, pour la satisfaction desquels il se sait co-responsable.² La forme d'économie de répartition du travail s'avère à présent pour lui un champ d'exercice idéal dans lequel il peut quotidiennement et de nouveau exercer sa solidarité.

L'importance centrale du sentiment de responsabilité individuelle à l'encontre des semblables a déjà été reconnue par Wilhelm von Humboldt. Il écrit, dans son ouvrage : *Sur les limites de l'efficacité de l'État* : « Comme chacun s'abandonne à l'aide prévenante de l'État, il délivre aussi autant, voire encore plus largement, le destin de son concitoyen. Mais ceci affaiblit sa participation et le rend porteur d'assistance mutuelle. C'est pour le moins l'aide communautaire qui doit être la plus efficace là où le sentiment est au plus vivant que tout repose sur lui seul et l'expérience montre aussi que des parties d'un peuple opprimé, pour ainsi dire abandonné par un gouvernement, s'en ressentent doublement solidairement reliées entre elles. » On voit ici au cœur quelle importance revêt et revient à une forme de répartition économique du travail pour le développement d'une nouvelle communauté de vie humaine. Plus la division du travail progresse, davantage les êtres humains sont en interdépendance. Mais avec une allocation inconditionnelle de base, la dépendance mutuelle et la responsabilité mutuelle existante — à laquelle veillent les êtres humains et dont il pourrait naître une nouvelle impulsion de solidarité individuellement voulue — ne perdraient-elles pas ainsi en efficacité ? L'autre a déjà assez pour vivre, rien de plus ne m'incombe.

Liberté au moyen du capital

Secondement. La liberté n'est aucunement une question de revenu, mais au contraire une question du capital [en économie s'entend, *ndt*]. Nous avons besoin d'un revenu pour satisfaire nos besoins corporels et spirituels. La garantie mutuelle de satisfaction de ces besoins n'est pourtant pas une question de liberté, mais une question de solidarité. La liberté se rencontre là où nos idées individuelles et capacités peuvent être transposées dans la pratique. Ici le facteur décisif n'est pas le revenu, mais l'accès au et la libre disposition du capital nécessaire pour cela. C'est véritablement le pivot du développement de plus de liberté.

La libre disposition de l'entrepreneur sur le capital utilisé par lui est devenue de plus en plus rare par le financement usuel actuel. Un entrepreneur travaille aujourd'hui généralement avec un capital déjà placé par des actionnaires. Dans notre système juridique actuel, qui remonte aux Romains, les donneurs de capital déterminent l'usage qui en est fait. L'entrepreneur en a donc les mains liées. Quoiqu'il soit celui qui a les idées et capacités de se lier au capital, il n'en a nonobstant pas la libre disposition ; Il doit travailler pour les intérêts des donneurs de capital, qui eux, en général, n'ont aucun intérêt dans

² L'idée d'orienter les prix sur les besoins à venir des producteurs, provient originellement de Rudolf Steiner. Il caractérise ce prix comme un « prix juste » et le décrit comme suit : « Un juste prix existe ensuite lorsque quelqu'un, pour un produit qu'il a fabriqué reçoit en contre-valeur en argent de sorte qu'il puisse en satisfaire ses besoins propres et ceux de sa famille et ceci pendant le temps qui lui est nécessaire pour fabriquer un autre produit identique. » *Cour d'économie politique*, 6^{ème} conférence).

l'entreprise elle-même [il y a une exception : ce sont les actionnaires de *Weleda France*, *ndt*], mais seulement dans ses gains. Pour permettre plus d'espaces de liberté et d'auto-responsabilité aux êtres humains avec des facultés et des idées, il faut pour cette raison des moyens et possibilités de séparer la libre disposition du capital de sa propriété. Il faut un nouveau genre de société par actions qui, au moyen d'innovations juridiques et financières, transfère la souveraineté de décision sur le capital utilisé des donneurs de capital aux entrepreneurs.

Cela pourrait se produire, par exemple, du fait que le rôle de la majorité des actionnaires soit transmis à une petite association, qui donne à chaque fois son approbation à l'initiative de l'entrepreneur lors des assemblées générales. Au moyen d'un tel changement, la libre disposition du capital serait séparée de sa propriété et la possibilité donnée à l'entrepreneur de transposer dans la pratique ses idées et savoir-faire sans entrave et sous sa propre responsabilité. Sur la vie et le développement d'une gestion organisée de cette façon, l'entrepreneur décide ensuite et non plus le donneur du capital. Des changements dans cette directions sont indispensables pour ouvrir une espace de liberté aux entreprises qui sont purement gouvernées par des intérêts strictement financiers, là où une authentiques initiative en responsabilité puisse avoir lieu.³

Du pain & des jeux

L'idée d'une allocation inconditionnelle de base méconnaît selon moi ces deux moyens vers plus de liberté et solidarité et offre au lieu de cela un semblant de résolution. Au lieu de développer l'impulsion d'une économie de partage⁴ génératrice de solidarité qui repose sur la participation individuelle aux besoins de ses semblables, c'est un mécanisme qui est mis en place. Chacun à son pain, indépendamment du comportement d'autrui. En outre, selon la vision que j'en ai, l'idée d'allocation de base inconditionnelle dégrade l'idée de liberté sur la question du revenu. Pourtant sans la libre disposition du capital, la soi-disant liberté n'est plus à peine qu'un jeu. On pense qu'on est libres, que l'on est actifs et qu'on a de l'initiative, alors que ce sont les marchés financiers du capital qui fixent d'avance les règles et l'orientation. — Au lieu des revendications véritables de séparer le développement d'une solidarité vécue individuellement du surmontement du concept romain de la propriété — *panem et circenses*.

³ Les premiers efforts pour appeler à la vie des entreprises de ce genre existent déjà. Un exemple en est la création, en 1979, de l'hôtel et ferme *L'Aubier* à Neuchâtel et Montezillon.

⁴ Attention ici, en allemand, le terme « *arbeitsteiligt* » est ambigu par rapport aux deux sens français possibles de « répartition » ou « partage » du travail, car l'allemand ne choisit pas du tout l'un ou l'autre ! Ce serait en exiger trop de précision !; car actuellement en France, n'est-ce pas, il n'y a plus du tout de « **partage** » du travail puisque celui-ci est désormais devenu une denrée « **rare** », *ndt*]

On ne peut rémunérer que ce qui est mort

▪ URSULA PIFFARETTI

Allocation de base inconditionnelle — Qu'est-ce qu'on trouve d'apostillant là-dessus dans l'œuvre de Rudolf Steiner ?

Parfois, sans discuter pour savoir si l'allocation inconditionnelle de base est pensable, on affirme aussitôt qu'elle se trouve en contradiction avec les incitations de Rudolf Steiner et que, pour cette raison, elle est nocive aux idées sociales anthroposophiques et devrait donc être refusée⁵. Un pas en direction d'une facilitation d'une conception spirituelle et du destin, selon Rudolf Steiner, a manifestement à faire avec notre système de travail-salaire. En rapport à l'allocation inconditionnelle de base, on affirme, il est vrai, qu'il n'a pas pensé de cette façon. Mais dans ce cas, nous restons-là inactifs, les bras ballants, dans l'attente des idées conventionnelles ou bien nous discutons de préférence d'autres questions plus importantes. [L'action d'Ahriman dans l'organisation du Travail, par exemple *ndt*].

Quand bien même Rudolf Steiner ne s'exprimât point explicitement sur l'allocation inconditionnelle de base, il y a de nombreuses déclarations de sa part qui sont intéressantes dans ce contexte : « La salubrité ne résulte dans la cohérence sociale que si l'être humain doit entretenir sa vie, non pas à partir de son travail, mais par d'autres sources de la sociabilité [*Sozietät*]. (...) Cela rend le travail directement estimable s'il n'est plus rémunéré. Car ce à quoi il vaut de travailler à l'avenir — naturellement avec raison et pas à la manière bolchevique — c'est de séparer le travail de la nécessité des moyens d'existence. » (GA 186, conférence du 30.11.1918). De la même conférence : « Il ne devra plus être permis à l'argent à l'avenir d'être un équivalent au travail humain, mais seulement pour des marchandises mortes. Seulement pour des marchandises mortes, on recevra de l'argent à l'avenir et non pas pour du travail humain. C'est d'une importance énorme, mes chers amis. » Et plus loin, au sujet de l'argent : « Du fait qu'il est une assignation à la force du travail, il est un moyen de pouvoir »

Certains sont peut-être contre : « Cela ne va jamais, en effet, car avec un salaire « gratuit » sans assignation à une force de travail (par exemple au moyen d'une allocation de base inconditionnelle) les hommes ne voudront plus travailler, mais seront paresseux. » Rudolf Steiner là-dessus : « C'est l'idée la plus radicale qui doit rentrer de force dans l'humanité d'aujourd'hui que l'être humain n'a pas à considérer sa vie physique simplement comme la préparation de la vie après la mort, mais au contraire qu'il doit la considérer aussi comme une prolongation de son existence prénatale. C'est alors que l'être humain paresseux, qui ne voulait plus rien faire, devient un être humain conscient qu'il a à accomplir sur la Terre quelque chose qui est sa mission. Avant que chez l'être humain cette idée puisse s'enraciner à fond, il ne peut en être autrement que les êtres humains sombrent dans le matérialisme. » (GA 192, conférence du 29.6.1919). Pourquoi cette « salubrité dans le contexte social », dont parle Rudolf Steiner, est-elle si importante ? S'ensuit la réflexion suivante : À notre époque, la connaissance de la réincarnation et du *Karma* et l'image de l'être humain qui en émerge, est éminemment salutaire et pour cela fondamentalement importante pour la vie sociale des êtres humains. Il est nécessaire à cause de cela de tenter d'éliminer tout ce qui empêche cette connaissance.

⁵ En effet, ce fut le cas pour les meneurs de l'anthroposophie française d'avant 1980 qui ne voulaient même pas entendre parler de l'économie distributive de Jacques Duboin, laquelle porte nettement cependant des caractéristiques communes avec l'idée de l'allocation de base. Pour info à ce sujet voir *Demain ou le socialisme de l'abondance*, troisième édition chez Ocia, Paris en 1947 ! (C'est dire ci Jacques Duboin était bien en avance !, mais il était français et les Français ne sont plus à la mode au sortir de la Guerre). *ndt*

Pour cela un indication de Rudolf Steiner : « Il n'y a, par exemple, rien qui ait des dispositions aussi hostiles à une réelle conviction de la réincarnation et du *Karma* que cet l'axiome de vie que tout ce qu'on produit directement par le travail dût permettre à celui qui effectue ce travail d'empocher un salaire et d'être payé pour son travail. (...) L'idée doit se rapprocher que de fait, dans un ordre mondial dans lequel on pense que travail et salaire dussent correspondre directement, dans lequel pour ainsi dire, par son travail, on dût mériter ce qui est indispensable pour vivre, jamais une conviction de fond réelle sur la réincarnation et le *Karma* n'est en mesure de prospérer. » (GA 135, conférence du 21.1.1912).

C'est une exigence de notre époque de mettre fin à la servitude et à la contrainte du travail industriel — pour le moins en ce qui concerne la base nécessaire pour vivre — au moyen d'une allocation de base pour tout un chacun, dont il a besoin pour vivre ; de lui dire ainsi bienvenue parmi nous et d'accorder et de défendre avec cela à chacun sa liberté et sa dignité et rendre ainsi possible la découverte et la réalisation de sa pulsion intérieure à agir. Ceci est en même temps une chance de s'adresser avec cela aux êtres humains : quelle impulsion as-tu ? D'où la connais-tu ? L'as-tu bien apportée de ta vie prénatale ? L'allocation de base inconditionnelle déclenche effectivement des interrogations importantes ; oui, cela exige carrément de l'être humain de créer des idées pour ce qu'il veut véritablement produire, élaborer, modifier renouveler dans la vie, et donc à devenir conscient de ses impulsions de vie les plus personnelles. L'allocation de base inconditionnelle doit être un droit de pouvoir fondamentalement vivre dans notre civilisation et d'être bienvenu. Elle pourvoit chacun d'une certaine liberté et lui permet d'avoir des initiatives. L'initiative de l'allocation de base inconditionnelle est un pas vers une prise au sérieux du développement de l'âme de conscience et une prise de position en sa faveur. Accomplissons ceci comme une exigence de notre époque !

Das Goetheanum 22/2016.

(Traduction Daniel Kmiecik)